



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 17 avril 2018.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne d'aides PAC 2018

Aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio

La Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne informe les éleveurs de bovins que l'aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio (VSLM), mise en place depuis 2015, est reconduite au titre de la campagne d'aides PAC 2018.

Cette aide concerne les éleveurs adhérents à un organisme de défense et de gestion (ODG) en charge d'un label rouge ou d'une IGP au cours de l'année 2017 ou engagés en agriculture biologique pour la production de veaux et qui ont produit et abattu des veaux sous la mère au cours de l'année 2017.

Les éleveurs intéressés peuvent établir leur demande d'aide par internet depuis leur compte TéléPAC à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr

Comme pour les autres aides couplées bovines (ABA, ABL), la date limite de dépôt des demandes d'aide aux veaux sous la mère et aux veaux Bio est fixée au **15 mai 2018**.

La notice explicative de l'aide VSLM est mise en ligne sur le site TéléPAC et avant d'établir une demande, il est fortement conseillé aux éleveurs de la télécharger et de prendre connaissance des conditions d'éligibilité à cette aide.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Dimitri ARBELOT au 03.51.55.60.10 au service économie agricole à la D.D.T. de la Haute Marne à Chaumont.

Contacts Presse :

Lysiane Brisbare : 03.25.30.2254/ 06 86 80 52 55

Sandrine DOUILLOT : 03.25.30.79.02